

**1 jour
soit 7h****Accessible
à tous**

POUR QUI ?

DRH, RRH, responsable RSE, QSE et développement durable

FINALITÉS

La QVCT peut être conduite lors de la transformation des organisations ou techniques, lors de la résolution de problèmes au travail dans le management au quotidien ou dans le cadre de négociations sur la QVCT

Objectifs pédagogiques

- ▶ Mettre en adéquation les valeurs de l'entreprise, des managers et des collaborateurs pour élaborer une démarche de QVCT
- ▶ Etablir un plan de mise en place de la QVCT

Prérequis

- ▶ Sans prérequis

Conditions d'intervention

- ▶ Modalités de formation : Présentiel ou Distanciel
- ▶ Rythme : continu ou séquentiel
- ▶ Effectif mini - maxi : inter (entreprise) 3 à 8 / intra (entreprise) 3 à 8

Équivalences et passerelles

- ▶ Sans équivalence et passerelle

NOS FORMATEURS

- ▶ Formation animée par un consultant bénéficiant d'une expérience conséquente au sein de différents groupes. Nos consultants sont formés aux techniques d'animation et de formation et interviennent dans tous types de structures.
- ▶ Pendant 6 mois le stagiaire a la possibilité de contacter le formateur sur la mise en applications des acquis de formation dans son milieu professionnel.

PROGRAMME DE LA FORMATION**1 COMPRENDRE LES ENJEUX ET LES EXIGENCES D'UNE DÉMARCHE QVCT** 2h

- ▶ Connaître l'évolution historique de la notion de QVCT
- ▶ Distinguer amélioration de la QVCT et prévention des risques psychosociaux
- ▶ Appliquer les principes de la prévention et les obligations juridiques appliquées à la QVCT
- ▶ Identifier les facteurs sur lesquels agir pour améliorer la QVCT

2 ÉTABLIR UNE CHARTE DE QVCT 2h

- ▶ Auditer par un diagnostic sur la QVCT
- ▶ Lister les points essentiels de la QVCT pour l'entreprise
- ▶ Analyser l'aménagement des espaces de travail
- ▶ Analyser l'équilibre vie professionnelle / vie privée
- ▶ Organiser des temps et modalités de travail

3 DÉPLOYER UNE DÉMARCHE PROJET QVCT 2.5h

- ▶ Utiliser les étapes de la mise en place d'un projet pour pérenniser la démarche
- ▶ Instaurer un comité de pilotage du projet QVCT
- ▶ Éviter les pièges dans la mise en place et la gestion des groupes de travail
- ▶ Utiliser le knowledge management dans l'amélioration continue

4 ÉCRIRE LA DÉMARCHE QVCT DE L'ENTREPRISE 0.5h

Modalités pédagogiques

- ▶ Exposé théorique et pratique par le formateur
- ▶ Échanges et analyses des expériences vécues par les participants avec les pistes de solutions
- ▶ Mises en situation pour une parfaite intégration de nos méthodes

Nature de la validation

- ▶ La formation dispensée sera récompensée par la remise d'un certificat de réalisation (nature, dates, durée, objectifs de la formation suivie)

Outils pédagogiques et techniques

- ▶ Locaux respectant les critères d'Établissements recevant du Public (ERP) en terme de taille, disposition et équipement de la salle
- ▶ Paper board, vidéoprojecteur, prise de branchement pour matériel informatique (PC, enceintes, ...)
- ▶ Remise d'un support pédagogique à la fin du stage
- ▶ Assistance technique

Modalités du suivi de formation

- ▶ Auto-évaluation proposée en fin de formation pour mesurer le niveau de connaissances, la satisfaction et l'utilité perçue de la formation. Dans ce cadre, le participant donne son appréciation sur :
 - ▶ Le contenu (respect du programme et des objectifs, intérêt des contenus, ...)
 - ▶ L'animation (expertise du consultant sur le sujet, relations avec le groupe...)
 - ▶ La pédagogie (équilibre entre les apports théoriques et pratiques...)
 - ▶ La logistique (état des salles, qualité des supports pédagogiques...)
 - ▶ La mise en œuvre envisagée (plan d'actions...)

RÉFÉRENTS

- ▶ Responsable Formation : **Dominique VALADON** - dvaladon@artus-rh.com - Tél : 06 69 15 99 70
- ▶ Référent administratif, handicap et technique : **Coralie MOYER** - cmoyer@artus-rh.com
Tél : 06 69 04 38 82
- ▶ Référent pédagogique : **Nathalie MAUJOIN** - nmaujoin@artus-rh.com - Tél : 07 61 99 43 10

ACCESSIBILITÉ

- ▶ Processus précis et concret : identification d'un potentiel handicap – détermination de la typologie du handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique ou visuel) – mise en place des compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire. L'ensemble des étapes est réalisé par le chef de projet avec l'assistance de la référente pédagogique handicap : **Coralie MOYER** – cmoyer@artus-rh.com – Tél : 06 69 04 38 82

- ▶ Respect de la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et application des conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap.
- ▶ Vous trouverez via le QR code toutes les conditions d'accès d'Artus RH



Toutes nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.